



Master Cinéma et Audiovisuel **Parcours *Études cinématographiques***

Itinéraire Scénario **2025-2026**

L'**itinéraire Scénario** se déroule **sur les deux années de Master** et s'inscrit dans la continuité des enseignements pratiques de la licence Cinéma, organisés par **les Ateliers Cinéma**.

Cet itinéraire consiste **en différents ateliers pratiques d'initiation au scénario** (court-métrage, série TV et long-métrage), au cours desquels les étudiant.e.s seront convié.e.s à produire un travail scénaristique personnel. Ils et elles seront également invité.e.s à **effectuer un stage au second semestre du Master 2**.

L'enseignement dispensé au sein de l'itinéraire impliquant une progressivité et le développement d'un travail (scénario de long-métrage) entre le 2nd semestre du M1 et le 1^{er} semestre du M2, **il n'est pas envisageable de l'ouvrir aux étudiant.e.s de M2 en 2025-2026**.

La présentation complète et le calendrier des différents Ateliers qui composent l'itinéraire sont consultables sur **le site des Ateliers Cinéma** : <https://u-paris.fr/lac/atelier-master-itineraire-scenario/>

Dépôt des candidatures

L'itinéraire Scénario est **sélectif et limité à 15 étudiant.e.s**

L'appel à candidatures est désormais ouvert pour l'année universitaire 2025-2026 et s'adresse aux étudiant.e.s ayant été admis.e.s en **M1 Parcours Etudes cinématographiques à l'Université Paris Cité**.

Pour faire acte de candidature, il faut donc **être autorisé.e à s'inscrire administrativement** en Parcours Etudes cinématographiques, et **déposer un dossier de candidature**, composé de :

- **une lettre expliquant votre motivation** pour le choix de l'itinéraire Scénario.

- **une scène dialoguée de 3 pages, écrite à partir du thème suivant :**

« Deux ami.e.s d'enfance se retrouvent après des années ».

La scène doit se présenter sous forme de *continuité dialoguée*, avec un titre de séquence mentionnant si elle est en intérieur ou en extérieur (INT. / EXT.), le lieu où elle se passe et si elle a lieu de jour ou de nuit. Les descriptions des actions et les dialogues seront à séparer dans la mise en page : les descriptions à gauche, les dialogues au centre.

- **un certificat de scolarité**

- **un CV détaillé** faisant état de vos expériences antérieures dans le domaine de la pratique cinématographique, ainsi que les résultats obtenus au cours de la licence.

Validation

**En M1 : les 3 Ateliers de l'itinéraire Scénario ont lieu au 1er et au 2nd semestre :
L'Atelier du 1^{er} semestre équivaut à un séminaire. Les 2 Ateliers du 2nd semestre
équivalent à un seul séminaire.**

**En M2 (à partir de 2026-2027) : l'Atelier de l'itinéraire a lieu au 1^{er} semestre et équivaut
à un séminaire.**

ATTENTION : Les étudiant.e.s inscrit.e.s à l'itinéraire ne peuvent pas valider, en M1 ou au
premier semestre du M2, de stage en lieu et place d'un séminaire ou d'une partie de l'atelier.
Ils pourront, en revanche, **suivre et valider un stage au 2nd semestre du M2.**

Envoi des dossiers de candidatures

La date limite pour le dépôt des dossiers est : le vendredi 5 septembre 2025 avant 12h

Les dossiers complets doivent être envoyés par voie électronique à :

Catherine Ermakoff, responsable des Ateliers Cinéma : catherine.ermakoff@u-paris.fr / 01
57 27 63 66.

Les étudiants seront informés des résultats le mardi 9 septembre 2025.